

Addenda,

Pour annexer au mémoire sur le projet « aménagement du parc éolien dans la MRC de l'Érable » présenté par Martina Lerner

« Lors des premières audiences du BAPE, la société Enerfin a confirmé sa volonté de contacter les propriétaires du Chenil des Grands Versants.

Non seulement cela n'a pas été effectué jusqu'à maintenant, mais le jeudi 10 décembre vers 15h30, les propriétaires du Chenil étaient présents sur le site, une pelle mécanique surgit, sans prévenir, sur l'aire de départ du Chenil pour les traîneaux à chien.

La pelle commença à déraciner les arbres sur cette aire. Un des propriétaires arrêta le chantier après qu'un arbre soit déjà arraché.

Cet acte est perçu comme une agression sur le domaine vital des propriétaires du Chenil (en location). De ce domaine vital ils en tirent non seulement une vie privée, mais des ressources pour vivre. En s'en prenant à l'aire de départ du Chenil, les voilà amputés de l'accès à ces ressources et affectés émotionnellement.

L'aménagement de l'aire de départ a été conçu pour avoir le moins d'impact possible sur l'environnement et pour gérer les risques liées au départ des attelages, à savoir :

- l'attache des traîneaux
- l'écran entre les attelages
- la circulation contrôlée.

Lors de ce chantier d'aménagement nous déplorons qu'il n'y ait eu

- aucun contact avec nous, les propriétaires du Chenil, que se soit avant le 10 décembre ou le jour même
- aucune mesure de sécurité prise lors des travaux pour protéger l'aire du Chenil, les risques inhérents aux manœuvres de la pelle mécanique pouvant endommager des installations et/ou les animaux
- aucune prise en compte des activités du Chenil ayant lieu en même temps de ce jeudi 10 décembre à 15h30
- aucune conscience des dégâts faites sur l'aménagement de l'aire de départ du Chenil
- aucune réflexion sur une intrusion majeure et invasive du domaine de vie de 2 citoyen, 19 chiens et d'une entreprise en activité

Suite à cet incident nos inquiétudes sont plus grandes vis-à-vis de nos activités et de notre clientèle, face au dommage moral, face à nos chiens et face à nos revenus.

Une réunion avec une personne de la MRC de l'Érable pour le suivi du projet éolien est prévue le 21 décembre.

Cette rencontre va déboucher sur quoi et, en attendant, que faire...?